



## COMpte RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 10 DECEMBRE 2025

**Présents :** Michel LLANAS, Patrick MASSELOT, Frederic GALIBERT, Isabelle AUBRY, Pascal DUFLOT, Christine BATARDIERE, Emmanuelle PUY, Jhoanni CONESA

**Représentés :** Christine RIERA représentée par Patrick MASSELOT, Florence DEGEILH représentée par Pascal DUFLOT

**Absents et excusés :**

Secrétaire de la séance : Isabelle AUBRY

### Ordre du jour :

- Travaux aménagement du Cimetière/ voirie
- Travaux rénovation de la mairie : demande subvention DETR 2026
- Budget communal 2026 : délibération ouverture anticipée de crédits
- Validation de la convention ASA/Commune sur l'eau pluviale du lotissement rue des oiseaux/Bellevue
- Demande des enfants de la Rue MT Camps/Riberette pour une balançoire « nid d'oiseau »
- Révision de la participation de la commune **Protection Sociale Complémentaire (PSC)**
- Proposition de Koesio - changement imprimante
- Divers

### Rajout à l'ordre du jour :

Demande d'une participation financière pour un projet de voyage scolaire en Catalogne du Sud de la part du collège G. Violet.

Validation du compte rendu du 01 octobre 2025 : 10 POUR - 0 CONTRE- 0 ABSTENTION

### Ordre du jour :

#### 1 - Travaux aménagement cimetière /voirie

Les travaux du cimetière sont désormais achevés. À la suite des retours formulés par les usagers et plusieurs élus, un devis a été sollicité afin d'engager des travaux complémentaires sur la descente d'accès. Ceux-ci prévoient une mise en béton de cette voie, dans le but d'en améliorer la sécurité pour les visiteurs.

Le coût estimé de cette opération s'élève à 2 700 euros TTC.

D'autres travaux sont envisagés pour améliorer également la sécurité dans le village :

- En partenariat avec le service des routes, pour des raisons de sécurité et de visibilité, il est prévu l'arrachage de la haie le long de la RD 27 et la mise en place d'une barrière en bois. Devis de l'AICO : 1292.00 €. Les barrières sont à la charge du Département.

- Réfection du parking adjacent aux jardins familiaux.

Les travaux consisteront à poser des dalles alvéolées que nous avons sur l'aire de stationnement existant. *Devis établi par l'AICO : 5 885 €.*

*Coût total des travaux : 9877.00 € HT*

Validation des devis : 10 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

#### 2 Travaux rénovation de la mairie : Demande DETR 2026

Par courriel en date du 14 novembre 2025, la préfecture nous a notifié le rejet du dossier de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) pour l'exercice 2025.



Elle nous invite cependant à déposer une nouvelle candidature pour l'année 2026. À cet effet, une délibération vous est proposée en vue de :

- Valider le plan de financement révisé : le coût global du projet s'établit désormais à
- 196 897,70 €,
- Solliciter une subvention de 56 326,00 € dans le cadre de la DETR 2026.

Délibération : 10 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

### **3 Délibération Budget communal 2026 : ouverture anticipée de crédits**

Pour rappel, le vote des budgets 2026 interviendra courant avril 2026.

Aussi, afin d'assurer la continuité du fonctionnement des services municipaux, il convient de permettre l'engagement de dépenses d'investissement avant le vote des budgets primitifs 2026, dans la limite du quart des crédits votés aux budgets primitifs 2025.

Il vous est proposé d'ouvrir les crédits suivants en dépenses d'investissement dans la limite totale du 1/4 des crédits ouverts en 2025. On vous propose d'ouvrir les crédits suivants en dépenses d'investissement :

Opération suivante :

N° 30 Acquisition de matériel :

2158 Autres installations, matériel et outillage technique 5 000

N°28 Voirie communale :

2111 terrain nu 1 000

2135 Installations générales, agencements 6 000

Délibération : 10 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

### **4 Validation de la convention ASA/Commune sur l'eau pluviale du lotissement rue des oiseaux/Bellevue**

Pour rappel, les eaux pluviales provenant de l'ancien lotissement *Rec del Molí* (situé rue des Oiseaux et rue Bellevue) sont actuellement dirigées vers le canal éponyme. Cette solution, mise en place lors de la création du lotissement, avait alors reçu l'aval des services administratifs ainsi que celui de l'Association Syndicale Autorisée (ASA) des Canaux de la Llitera, sans qu'une convention formelle ne vienne cependant acter cet usage.

À cet égard, les dégâts causés par la tempête *Gloria* en janvier 2020 ont mis en lumière les enjeux déterminants liés à la gestion de ces flux. Il convient de souligner que les travaux récents de consolidation du mur de soutènement, réalisés pour les propriétés de Mesdames Costa et Aubert, ont permis de rétablir l'accès visuel au canal *Rec del Molí*.

Le 23 octobre 2025, s'est tenu une réunion de chantier en présence des représentants des assureurs, de l'ASA et des services municipaux. Cette concertation a permis d'évaluer l'état du canal et d'identifier les aménagements nécessaires.

En concertation avec l'ASA Canaux de la Litera, nous avons élaboré une convention de superposition d'affectation entre l'ASA des Canaux de la Llitera – propriétaire du canal *Rec del Molí*, dédié à l'irrigation – et la commune de Codalet, compétente en matière de gestion des eaux pluviales urbaines. Celle-ci vous a été transmise.

Ce projet de convention repose sur les principes suivants :

- Maintien de la vocation première : L'ASA conserve la gestion du canal pour son usage historique (irrigation).
- Usage secondaire encadré : La commune pourra y évacuer les eaux pluviales, sous réserve du respect strict :
  - des capacités hydrauliques du canal,
  - de la préservation des infrastructures d'irrigation,
  - d'une prise en charge financière exclusive par la commune des travaux liés à cette affectation complémentaire.
- Répartition claire des responsabilités :

Une discussion s'installe entre Mr Masselot, Mr Galibert et Mr Lanas



Délibération validant la convention : 10 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

#### **5 Demande des enfants de la Rue MT Camps/Riberette pour une balançoire « nid d'oiseau »**

Les enfants du quartier de la Llitera/Riberette ont sollicité la collectivité afin de proposer l'ajout d'une balançoire au sein du parc situé rue Marie-Thérèse Camps. Cette initiative, portée par les jeunes habitants, souligne l'importance d'enrichir l'offre de jeux dans cet espace public, fréquenté par les familles du secteur.

Le coût estimé pour l'acquisition et l'installation d'un portique adapté s'élève à **2 920,98 € HT**.

Délibération : 9 POUR 0 CONTRE 1 ABSTENTION

#### **6 Révision de la participation de la commune Protection Sociale Complémentaire (PSC)**

Instaurée au 1<sup>er</sup> janvier 2021, la participation communale à la PSC, initialement fixée à 15 € pour la santé et 15 € pour la prévoyance en 2012, a fait l'objet d'une actualisation par délibération en date du 1<sup>er</sup> janvier 2022, portant son montant à 25 €.

Dans le cadre de la convention liant la collectivité à la Mutuelle Nationale Territoriale (MNT), les agents sont tenus de souscrire à un contrat labellisé pour bénéficier de ce dispositif.

Afin de renforcer l'attractivité de cette mesure et d'en garantir la pérennité, il est proposé d'ajuster cette contribution à 30 € pour la Santé et 30 € pour la Prévoyance à compter de 2026.

Délibération validant la proposition : 10 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

#### **7 Proposition de Koesio - changement imprimante**

À ce jour, le coût de fonctionnement de l'imprimante pour l'exercice 2025 s'élève à **2 334,48 €** (incluant l'abonnement et la maintenance).

Une nouvelle proposition a été établie, intégrant un renouvellement du matériel ainsi qu'une réévaluation des volumes d'impression (noir et blanc et couleur). Ce scénario aboutirait à un coût global de **2 280 € TTC**, soit une optimisation financière déterminante pour la collectivité.

Délibération pour accepter l'offre : 10 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

#### **8 Demande d'une participation financière pour un projet de voyage scolaire en Catalogne du Sud de la part du collège G. Violet.**

Mr Conesa et Mme Aubry ne participe pas au vote.

Par courrier en date du 17 novembre 2025, le collège Georges Violet a sollicité une contribution financière pour un projet de voyage pédagogique en Catalogne du Sud.

Des enfants de Codalet y participants, le conseil a alloué à cette initiative une subvention d'un montant de 300 euros.

Délibération : 8 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

#### **9 DIVERS**

- Lancement du Plan Intercommunal de Sauvegarde
- Préparation du bulletin municipal
- Vœux du Maire : date retenue vendredi 23 janvier 2026 à 18h00
- La Région a remis à la commune une plaque commémorative rendant hommage à Madame Marie-Thérèse Bonnemaison Camps, reconnue Juste parmi les Nations. Cette plaque sera apposée rue Marie-Thérèse Camps à l'occasion d'une cérémonie, dont la date reste à fixer.

Fin de séance : 20h00